



Commune de Gruyères

Rue du Bourg 33
1663 Gruyères

Cahier des charges – Employé(e) de l'édilité

Dicastère	Tâches
Généralités	<ul style="list-style-type: none">● Se charge de l'entretien des infrastructures communales (routes, chemins, espaces verts, eau, bâtiments (selon les cas), etc)● Premier contact avec la population, courtoisie et diplomatie sont essentielles.● Organise son travail selon la planification et les ordres du chef de l'édilité.● La planification des chantiers et travaux se fait sous la supervision du Conseil communal, du Conseiller responsable de l'édilité.● Est amené à participer au Service de piquet hivernal.
Routes	<ul style="list-style-type: none">● Nettoyer les gargouilles, les traiter régulièrement● Traiter bords de routes et chemins● Faucher les talus● Mise en place des piquets à neige● Entretien courant du réseau routier communal● Nettoyer et vider les poubelles communales● Ramasser les divers détritrus en bordure de routes (petits et gros)● Contrôler de l'état général des infrastructures routières et transfert de l'information au responsable
Cimetières	<ul style="list-style-type: none">● Entretien divers (mauvaises herbes, gravier, fauchages et gestion des déchets)● Préparer le cimetière selon les besoins (enterrement ou inhumation)
Déneigement	<ul style="list-style-type: none">● Déblayer et saler les routes et trottoirs● Déblayer les chemins et escaliers● Déblayer les parkings publics● Déblayer la déchetterie avec le soutien du personnel de déchetterie
Place de sport et école	<ul style="list-style-type: none">● Soutien à la conciergerie lors de gros travaux
Espaces verts	<ul style="list-style-type: none">● Faucher le gazon● Entretien des prairies fleuries et autres plantations d'ornement● Entretien aux alentours des chemins et parcelles communales● Nettoyage et entretien des places
Elagage	<ul style="list-style-type: none">● Participer à la taille des arbustes et arbres communaux
Déchetterie	<ul style="list-style-type: none">● Assurer la manutention liée à la déchetterie● Soutenir le personnel de déchetterie selon besoin
Bâtiments édilitaires	<ul style="list-style-type: none">● Assurer l'organisation, le rangement et la bonne tenue des bâtiments sous la responsabilité de l'édilité, ainsi que de l'outillage et machines qui y sont liés
Chalets	<ul style="list-style-type: none">● Assurer l'entretien et le bon état des chalets communaux

Infrastructures d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle et prélèvements des compteurs• Surveillances des zones de protection• Contrôle des hydrantes
Chantiers communaux	<ul style="list-style-type: none">• Suivre et exécuter les chantiers communaux selon la planification de la commission de chantier

Le cahier des charges est susceptible d'être adapté en fonction des nécessités de la Commune en tout temps.

Cette description de poste a été validée par le Conseil communal de Gruyères le 11 novembre 2024

Commune de Gruyères

Signatures:

Le titulaire du poste

Jean-Pierre Doutaz
Syndic